

**Des voix:** Bravo!

**M. Baldwin:** Le premier ministre suppléant aurait-il l'obligeance de répondre à ma question, même si elle est embarrassante, et de démentir la déclaration prononcée hier par le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration et selon laquelle aucune nouvelle méthode n'était utilisée?

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

**M. John Lundrigan (Gander-Twillingate):** J'ai une question pour le ministre de l'Industrie et du Commerce. La nouvelle méthode adoptée le 1<sup>er</sup> janvier aurait-elle permis, si elle avait été utilisée il y a un an, d'obtenir des résultats différents pour le mois de janvier et pour toute l'année 1970 et peut-on comparer valablement les résultats de janvier 1971 avec les statistiques établies depuis 1954 à l'aide de l'ancienne formule?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce):** La position exacte du BFS est expliquée dans la déclaration que j'ai déposée ce matin. Je suis dans une drôle de position, monsieur l'Orateur. Si je dictais au BFS la façon d'établir ses statistiques, on me le reprocherait et c'est la dernière chose que je ferai pour la simple raison que je ne saurais pas comment m'y prendre.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles):** Cela ne vous en a jamais empêché.

**M. Lundrigan:** Tout en admettant la dernière déclaration du ministre, je voudrais lui demander si, en réalité, la formule qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1971 aurait donné une statistique différente quant aux taux régionaux, étant donné que, au mois d'août, alors qu'on a utilisé l'ancienne formule, le taux pour le Canada Atlantique a été de 8,5 p. 100, tandis que, selon la nouvelle formule il serait de 8 p. 100. Ma question fait suite à la déclaration faite hier par le ministre de l'Expansion économique régionale.

**L'hon. M. Pepin:** Je vais demander au Bureau fédéral de la statistique de vérifier ce point, également, d'émettre un communiqué que je déposerai lundi.

\* \* \*

## LES AÉROPORTS

### TORONTO—LA CONGESTION DES SERVICES

**M. Stanley Haidasz (Parkdale):** Le ministre des Transports dirait-il quelles mesures il prendra pour atténuer l'intolérable congestion des services à l'aéroport international de Toronto?

**L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports):** Monsieur l'Orateur, vous ne me donneriez sans doute pas le temps de détailler toutes les mesures en voie d'être prises. Toutefois, vous me permettez peut-être de signa-

ler au député que, hier, des dispositions ont été arrêtées pour la construction à Toronto d'un terminus temporaire spécial, qui servira exclusivement aux vols nolisés, à compter, sauf erreur, du 16 juin, ce qui devrait sensiblement alléger la tâche du terminus habituel.

\* \* \*

## AFFAIRES INDIENNES

### NOUVELLE-ÉCOSSE—LA CRÉATION D'EMPLOIS POUR LA CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS SUR LES RÉSERVES

**M. Robert Muir (Cape Breton-The Sydneys):** Ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le ministre se rappellera peut-être que, il y a quelques jours, je lui ai signalé la déclaration de M. Noël Doucette, président du syndicat des Indiens de la Nouvelle-Écosse; d'après lui, 90 p. 100 des Indiens de la Nouvelle-Écosse sont sans travail. Le ministre a dit qu'il essaierait de savoir s'il existait un problème particulier en Nouvelle-Écosse—il s'agissait des nouveaux logements—et il a volontiers promis de renseigner la Chambre. Est-il maintenant en mesure de le faire?

[Français]

**L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, je suis heureux de faire rapport à la Chambre qu'en 1970-1971 nous avons dépensé \$195,000 pour la construction de maisons dans cette région et que, cette année, nous avons décidé d'augmenter ce crédit à \$246,500, ce qui assurera la construction de 29 nouvelles maisons dans la région qui intéresse mon honorable ami. En ce qui a trait aux autres réserves de la Nouvelle-Écosse, le président de l'Association des Indiens nous a demandé de retarder notre programme, parce que les Indiens veulent étudier la situation avant que nous procédions.

[Traduction]

**M. Muir:** D'après l'interprétation simultanée, le montant assigné à la construction domiciliaire serait passé à 185 millions de dollars. Je serais heureux qu'il en soit ainsi mais je pense qu'il y a erreur. Le ministre sait-il que la présumée augmentation de 100,000 logements avait trait à toute la région atlantique et que 47,000 seulement ont été réservés à la Nouvelle-Écosse? Sait-il également que deux, trois et même quatre familles habitent le même logis, si l'on peut oser appeler ces cabanes des logis?

**L'hon. M. Chrétien:** Je viens de dire que nous allons construire 29 maisons dans la réserve mentionnée par le député. En ce qui concerne les autres réserves de la Nouvelle-Écosse, l'Association des Indiens de cette province nous a demandé d'attendre, étant donné qu'elle fait elle-même enquête sur la situation.

**M. Muir:** Je me demande si le ministre sait que le président de l'Association des Indiens a terminé son enquête et envoyé son rapport au ministère. Il a dit